https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/guestions/QANR5I 14QF4115

14ème legislature

| Question N°: 4115 | De M. Michel Lesage (Socialiste, républicain et citoyen - Côtes-d'Armor) | | | | Question écrite |
|---|---|--|--|---|-----------------|
| Ministère interrogé > Affaires européennes | | | | Ministère attributaire > Affaires européennes | |
| Rubrique >ministères et secrétariats d'État | | Tête d'analyse >affaires européennes : structures administrat | | Analyse > présidence française de l'Union. ambassadeur. missions. coût. | |
| Question publiée au JO le : 11/09/2012 Réponse publiée au JO le : 27/11/2012 page : 6960 | | | | | |

Texte de la question

M. Michel Lesage attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes, sur le décret du 14 décembre 2007 portant nomination d'un ambassadeur « chargé de la dimension culturelle de la présidence française de l'Union européenne ». Il lui demande de lui indiquer pour quelles raisons le précédent gouvernement a estimé nécessaire la création de ce poste, quelles actions l'ambassadeur a menées depuis sa nomination et s'il a été mis un terme à son mandat à la fin de la présidence française de l'Union européenne. Il lui demande également de préciser quelle a été la charge financière de cette fonction pour le ministère.

Texte de la réponse

Par décret du 14 décembre 2007, M. Renaud Donnedieu de Vabres a été nommé ambassadeur « chargé de la dimension culturelle de la présidence française de l'Union européenne » ce qui revient à assurer la présidence de la saison culturelle européenne, organisée dans ce cadre de juillet à décembre 2008. Il a pu s'appuyer pour ce faire sur un commissaire, M. Laurent Burin des Roziers, mis à disposition de Culturesfrance dès mars 2007, et sur une équipe logistique. Un bureau a été mis à sa disposition au Quai d'Orsay jusqu'à la fin de la saison, qui a coïncidé avec la fin de la présidence française de l'Union européenne. En tant que président de fait de la saison culturelle européenne, M. Donnedieu de Vabres a eu pour rôle de mettre en valeur la vitalité de la création contemporaine française et la richesse de notre patrimoine. Durant six mois, plusieurs centaines de manifestations de toutes les disciplines (patrimoine, danse, théâtre, musique, cinéma, histoire, gastronomies) ont été organisées en France et dans le reste de l'Europe. Des projets « tandem », reposant sur la co-production entre la France et chacun des Etatsmembres, des panoramas thématiques mais aussi des cycles de 27 oeuvres européennes - 27 livres, 27 films, 27 spectacles, 27 concerts, 27 expositions et 27 leçons d'histoire - ont été proposés dans toute la France pour faire connaître la création européenne. Dans le même temps, des artistes français se sont produits dans toute l'Europe. A titre d'exemples, la Comédie-Française a joué dans dix nouveaux Etats-membres et le sculpteur Yann Kersalé a illuminé la Grand Place de Bruxelles. La fonction de M. Donnedieu de Vabres n'a impliqué aucune rémunération de la part du Département. Elle a pris fin avec la saison culturelle, le 31 décembre 2008. Sur les crédits dédiés à la PFUE, M. Donnedieu de Vabres, en 2008, a effectué 19 missions pour un coût total de 19.604€, dont 18.377€ euros pour les voyages et 1.226€ pour les séjours.